



# Rapport périodique Europe et Amérique du Nord

Rapport intermédiaire et stratégie future

# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

Les Rapports périodiques de la région Europe et Amérique du Nord seront examinés par le Comité du patrimoine mondial en 2005 et 2006



# Conformément à l'Article 29 de la Convention

Les Etats parties sont invités à soumettre les rapports périodiques tous les six ans selon les dispositions prévalant pour :

- a) l'application de la Convention;
- b) l'Etat de conservation des biens inscrits sur la Liste dans leur territoire

L'**objectif** en est le suivant :

1. de fournir une évaluation de l'application de la Convention et du respect des valeurs des biens inscrits ;
2. de donner des informations actualisées sur l'Etat de conservation de ces biens ;
3. de fournir un mécanisme pour la coopération régionale

# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

Partenariat avec le **Conseil de l'Europe** pour la **Section I** et la **Section II** pour un outil de rapport électronique (bénéfices mutuels vers une synchronisation, outils et collecte de données): **HEREIN** a été développé par le **Conseil de l'Europe**

- base de données comparative sur les politiques du patrimoine culturel européen (Phase I, 15 pays)
- phase II de HEREIN – extension du programme pour couvrir la région [www.european-heritage.net](http://www.european-heritage.net)



# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

actuellement 376 sites du  
patrimoine mondial, 50 Etats parties

**42 Etats parties avec des sites  
inscrits jusqu'à 1998**

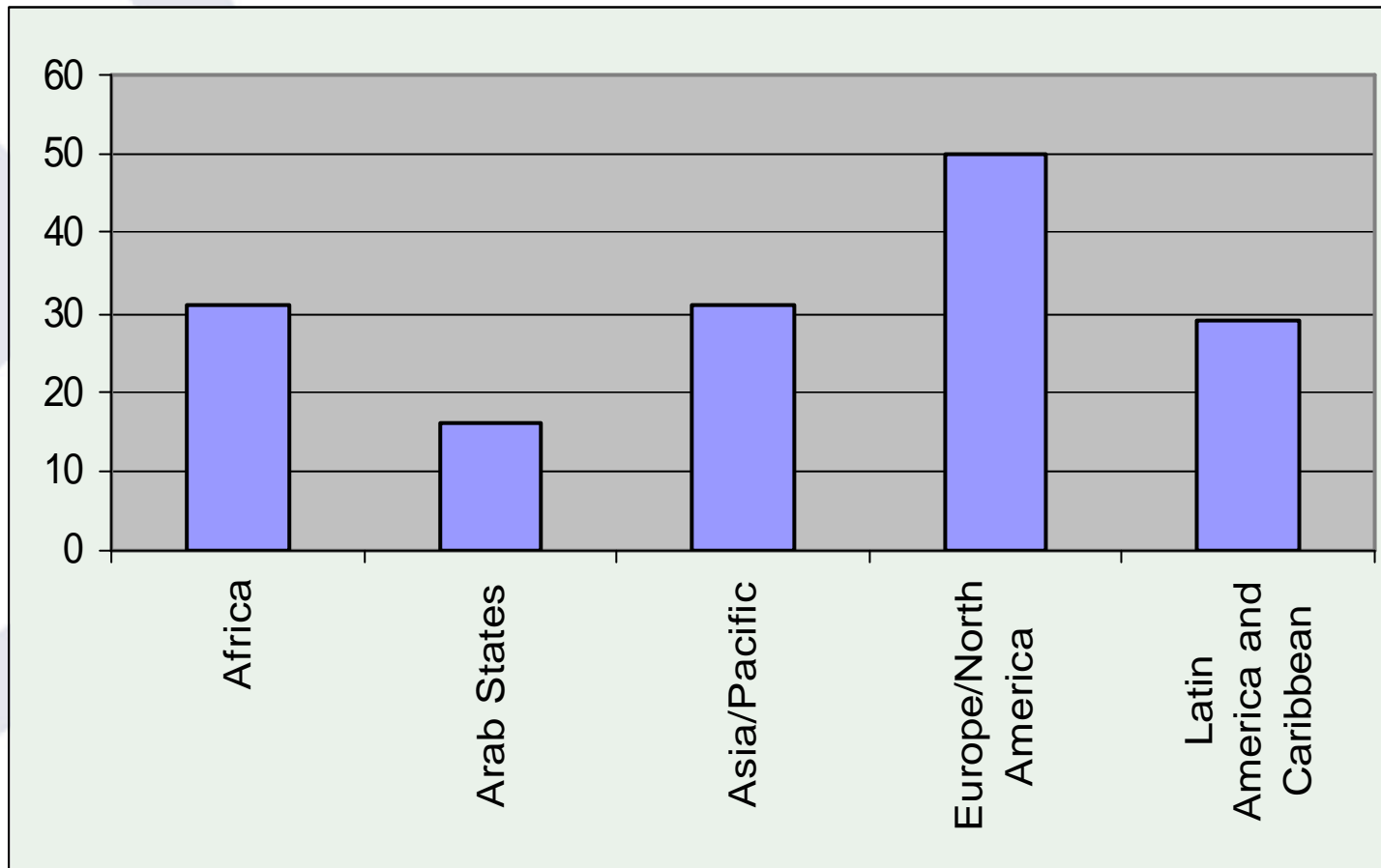
**sites naturels : 38**

**sites mixtes : 7**

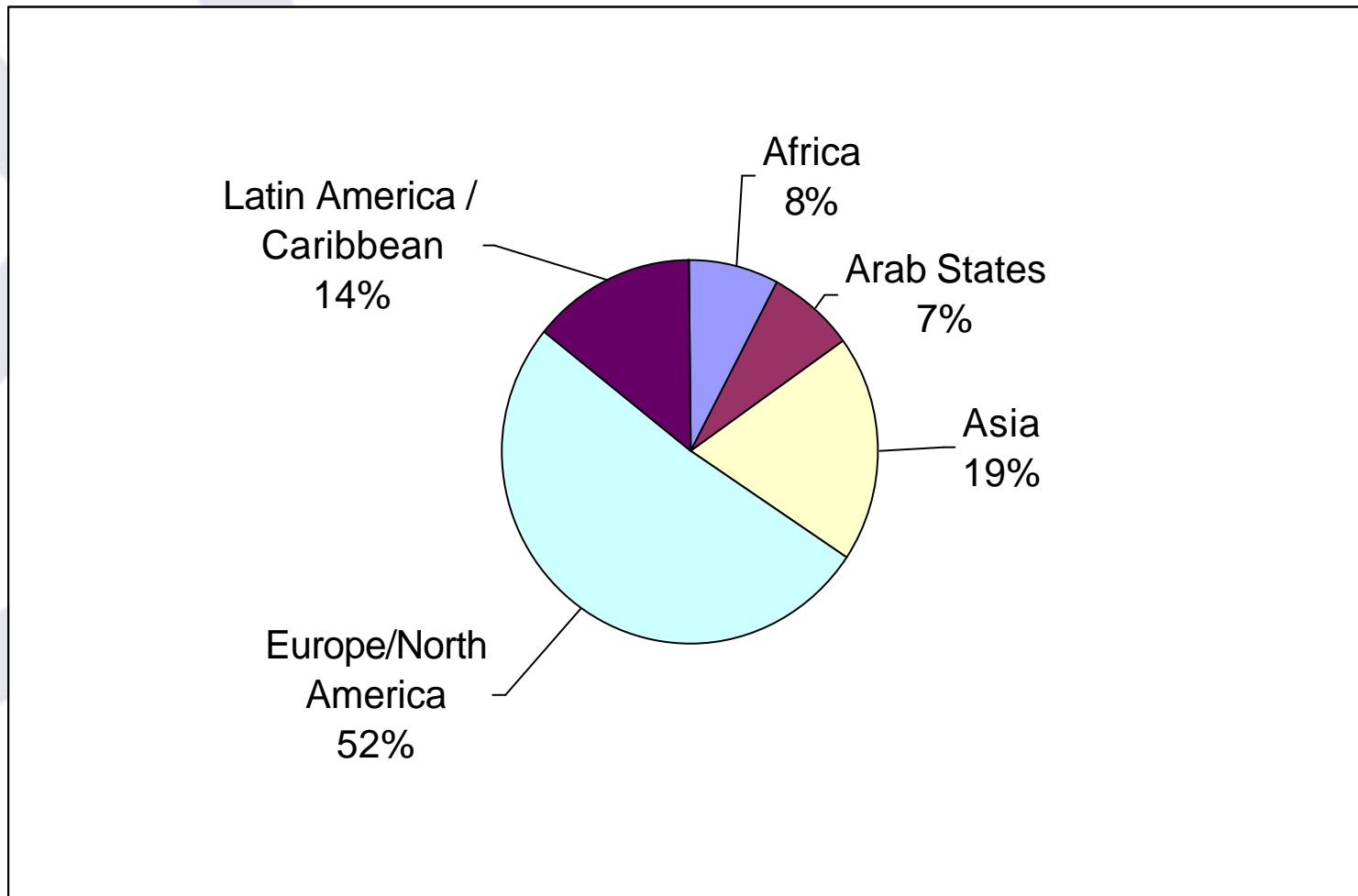
**sites culturels : 252**

**Total : 297 sites jusqu'à 1998**

# Nombre d'Etats par région



# Sites par région



# Section I:

## Présentation en 2005

### Pour les 50 pays

- Amérique du Nord (rapport commun Canada -Etats-Unis)
- Europe (42 pays)



# Section I

## (information de l'Etat partie)

Se réfère aux dispositions législatives et administratives, et aux mesures prises par l'Etat partie pour l'application de la Convention.

- I.1 Introduction**
- II.2. Identification des biens du patrimoine culturel et naturel**
- II.3. Protection, conservation et présentation du patrimoine culturel et naturel**
- I.4. Coopération internationale et collecte de fonds**
- I.5. Education, information et renforcement de la sensibilisation**
- I.6. Conclusions et mesures recommandées**



# SECTION II

- Présentation pour l'Amérique du Nord en 2005
- Présentation pour l'Europe en 2006



# **SECTION II**

## **(information sur les sites)**

Etat de conservation de biens spécifiques du patrimoine mondial

**II.1. Introduction**

**II.2. Déclaration de valeur**

**II.3. Déclaration d'authenticité/d'intégrité**

**II.4. Gestion**

**II.5. Facteurs affectant le bien**

**II.6. Suivi**

**II.7. Conclusions et mesures recommandées**

# Etats parties sans sites inscrits ou avec des sites inscrits après 1998

Andorre

Belgique

Azerbaïdjan

Bosnie et Herzégovine

Islande

Israël

Monaco

Saint-Marin



# Amérique du Nord

Résultats de la 1<sup>ère</sup> réunion pour le Canada et les Etats-Unis, 13 – 16 Janvier 2003, Los Angeles :

- création d'un Comité d'orientation Canada – Etats-Unis
- groupes de travail aux Parcs Canada et au « US National Park Service »
- intégration des rapports de Parcs Canada sur leur serveur web



# Amérique du Nord : agenda

- **phase I** : préparation du projet 2002/3
- **phase II** : préparations des rapports par les gestionnaires de sites janvier 2003-2004 et réunion de synthèse au Canada
- **phase III** : soumission au public des rapports préliminaires jusqu'à 2004
- phase IV** : rapport commun des Etats-Unis et du Canada mai 2004
- **phase V** : soumission au public du rapport commun juillet 2004
- **phase VI** : finalisation, page web des Parcs Canada
- **phase VII** : soumission du rapport au Centre, décembre 2004



# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

### Les Etats parties sont invités à :

- identifier des coordonnateurs
- développer des activités/collaborations sub-régionales
- renforcer leur collaboration avec le Conseil de l'Europe
- participer à la réunion du 7 – 10 mai 2003 à Nicosie, Chypre



# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

### Identifier les coordonnateurs :

- 23 Etats parties ont répondu à la lettre circulaire du 27 novembre 2002 et ont fourni les données demandées
- En suspens: 27 Etats parties sont invités à fournir les détails sur les coordonnateurs pour le Rapport périodique



# Rapport périodique

## Europe et Amérique du Nord

Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Macédoine, France, Géorgie, Hongrie, Ireland, Lettonie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays Bas, Norvège, Moldavie, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie



# Suivi

- Préparation d'une page web
- Finalisation d'une base de données avec tous les coordonnateurs nationaux
- Développement de stratégies sub-régionales en collaboration avec les Etats parties concernés et les bureaux régionaux de l'UNESCO de Moscou et Venise

# Vue d'ensemble

	<b>SECTION I</b>	<b>SECTION II</b>
<b>PHASE I (2002/03)</b>	Collecte des données sur les coordonnateurs nationaux; préparation d'un site web et agenda des réunions	Les coordonnateurs nationaux doivent établir une liste des gestionnaires de sites et les contacter
<b>PHASE II (2003)</b>	Formation des coordonnateurs nationaux par le site web et réunions	Les gestionnaires de sites doivent commencer à procéder



<b>PHASE III</b>	2004 revue des rapports préliminaires pour la Section I	Organisation de réunions sub-régionales en 2004/05
<b>PHASE IV</b>	Finalisation de la Section I (décembre 2004)	2005 finalisation et revue de tous les rapports pour la section II
<b>PHASE V</b>	<b>Comité en juin 2005</b>	Finalisation de la Section II (décembre 2005)
<b>PHASE VI</b>		<b>Comité en juin 2006</b>

# L'Exercice de Rapport périodique contribue à :

- identifier les besoins dans les domaines de la conservation et de la gestion
- élaborer des stratégies nationales et sub-régionales pour répondre à ces besoins
- renforcer le partenariat entre les Etats parties, les Agences, les donateurs et les acteurs afin de mettre en œuvre ces stratégies
- augmenter la capacité nationale pour une conservation durable du patrimoine mondial
- protéger et gérer le patrimoine mondial





**MERCI POUR TOUS  
VOS EFFORTS !**

